

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	DYNAFLEX JF85 COMP A
Code produit	DYJF85A

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens 1	H317
Irritation des yeux. 2B	H320
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Resp Sens 1	H334
STOT SE 3 Resp Irrit.	H335

Texte complet des phrases H voir section 16**Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

**mot de signal**

Danger

Les déclarations de danger

H315 - Provoque une irritation de la peau
H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

H320 - Provoque une irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants / vêtements de protection / protection des yeux / du visage
P285 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Réponse

P302 + P352 - EN CAS DE PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P304 et + P341 - EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin /
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention
P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P362 - Prenez hors les vêtements contaminés et laver avant de les réutiliser.

Stockage:

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Élimination:

P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Identificateur de produit	%
Methyloxirane polymer	157937-75-2	<47.0

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)*

Diphenylmethane 4,4'-diisocyanate	101-68-8	<21.0
Diphenylmethane 2,4'-diisocyanate	5873-54-1	<15.0
Propylene carbonate	108-32-7	Secret De Commerce

Conformément à 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique spécifique (et / ou) la concentration est retenu comme Secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sanitaires et de sécurité sont inclus dans le SDS.

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé**Symptômes/blessures après inhalation**

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion

Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures**5.1 Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Si l'eau est utilisée, elle devrait être en très grandes quantités. La réaction entre l'isocyanate chaud et l'eau peut être vigoureuse

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Dans un incendie ou d'une augmentation de pression peut se produire et le conteneur peut éclater.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Nettoyage doit être effectuée uniquement par un personnel qualifié. Personnes aux prises avec des déversements majeurs doivent porter des vêtements de protection complète, y compris la protection du respirateur. Éliminer toute source d'inflammation. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage.

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir et absorber les déversements importants sur un support absorbant inerte, non inflammable (comme de la terre ou du sable). Pelleter dans ouverte tambour haut pour plus de décontamination, si nécessaire. Laver la zone de déversement propres avec une solution de décontamination liquide. Neutraliser les petits déversements avec une solution de décontamination liquide. Enlever et éliminer des résidus.
PRÉPARATION DE SOLUTION DE DECONTAMINATION - Préparer une solution de décontamination (0,2-2,0% de détergent liquide et une solution de 3,0-8,0% d'ammoniaque concentrée) d'eau pour compenser 100% Suivez les précautions sur les fiches de données de sécurité du fournisseur lors de la préparation et l'utilisation de la solution.
UTILISATION DE DÉCONTAMINATION SOLUTION - Laisser le matériau désactivé reposer pendant au moins 30 minutes avant de pelleter dans des fûts. Ne serrez pas les bondes de batterie. Le mélange avec la terre humide est également efficace, mais plus lent.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Conditions de stockage	Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.
Matières incompatibles	L'eau, l'alcool, des amines, des bases et des acides. Certaines réactions peuvent être violentes ..
Température de stockage	Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis, 1/2006)
Diphenylmethane 4,4'-diisocyanate	TWA: 0.005 mg / m ³ 8 heures

8.2 Contrôles de l'exposition**Les contrôles d'ingénierie**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire, irritation ou blessure

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs des produits. L'utilisation d'un respirateur approuvé par NIOSH à adduction d'air positive est recommandé lorsque les concentrations excèdent les limites TLV spécifiée ou il ya une forte concentration de produit dans l'air tels que créé par la pulvérisation du produit. Purification de l'air (type de cartouche) respirateurs ne sont pas approuvés pour la protection contre diisocyanates.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	Liquide jaune pâle
Odeur	Légère odeur de moisi
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	>300 C (572 F)
Point d'éclair	> 110 C > 230 F
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	1,15 Kg par litre 9.55 lb par gallon
Solubilité	Réagit avec l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	Pas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Réagit avec l'eau
10.2 La stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Réaction avec l'eau (humidité) produit du gaz CO ₂ .
10.4 Conditions à éviter	Températures extrêmes
10.5 Matières incompatibles	L'eau, l'alcool, des amines, des bases et des acides. Certaines réactions peuvent être violentes.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote et des traces d'acide cyanhydrique.

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Pas de données disponibles
Irritation/Corrosion cutanée	Peut causer une irritation cutanée ou une sensibilisation.
Yeux	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
La respiration et de sensibilisation de la peau	Peut causer une irritation ou sensibilisation respiratoire.
Mutagenèse des cellules germinales	Non classé
Carcinogénicité	

IARC

Diphenylmethane 4,4'-diisocyanate	3
-----------------------------------	---

3 - insuffisantes chez l'homme et insuffisantes ou limitées chez les animaux.

Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles
Certains organes cibles toxicité	
Exposition unique	Pas de données disponibles
Exposition répétée	Pas de données disponibles
Danger d'aspiration	Pas de données disponibles

Section 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité	Non établie
12.2 Persistance et dégradabilité	Non établie
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non établie
12.4 La mobilité dans le sol	Non établie
12.5 Autres effets néfastes	Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des Déchets méthodes	L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.
---	---

SECTION 14. Information sur les transports

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A
Fiche de données de sécuritéAccording to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU not regulated**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****14.3 Classe de Transport (es)****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Risques environnementaux** Aucune information supplémentaire disponible**14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur****14.7 Transport en vrac selon****L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC** Aucune information supplémentaire disponible**14.8 Transport en vrac selon****CFR 49 173,15** Non applicable**SECTION 15. Informations réglementaires****15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient les ingrédients suivants au niveau ou au-dessus des exigences de niveau de reporting de l'article 313. Cette information doit être incluse dans toutes les FDS copiés ou distribués pour ce matériau.

CHIMIQUES

Methyloxirane polymer

CAS #

157937-75-2

MAX POIDS %

47.0

Diphenylmethane 4,4'-diisocyanate

101-68-8

21.0

Diphenylmethane 2,4'-diisocyanate

5873-54-1

17.0

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'oxyde de propylène, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov.**15.1.3 Le Canada Règlements**

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

DSL**15.2 Sécurité chimique évaluation**

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission

7-16-2020

Version

2.2

Numéro

226-F

Date de publication de la version précédente

10-16-20158

Préparateur

Nox-Crete, Inc.

Documentation de référence



chemical solutions
to concrete problems

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens 1	H317
Irritation des yeux. 2B	H320
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Resp Sens 1	H334
STOT SE 3 Resp Irrit.	H335

H315 - Provoque une irritation de la peau

H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau

H320 - Provoque une irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols

P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants / vêtements de protection / protection des yeux / du visage

P285 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

P302 + P352 - EN CAS DE PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P304 et + P341 - EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.



chemical solutions
to concrete problems

DYNAFLEX JF85 COMPONENT A

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin /

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin

P362 - Prenez hors les vêtements contaminés et laver avant de les réutiliser.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale